

Haere mai



L'image du jour

L'info express

► Des travaux sur la RDO à Faa'a et au carrefour Taina

Le service de l'Équipement lance des travaux de sécurisation des talus sur la RDO dans le sens Papeete - Faa'a, dans la commune de Faa'a, confiés à la société JL Polynésie.

Du 19 au 30 août, la circulation routière par la voie lente la plus à droite sera fermée à la circulation pendant les horaires de travaux journaliers et sera ouverte après chaque journée.

Le chantier durera jusqu'au 30 septembre, de 7 à 15 heures. Une signalisation du chantier est mise en place sur la RT5 (RDO) pendant la durée du chantier.

Par ailleurs, les 2x2 voies au-dessus du giratoire Taina devraient être en service en phase chantier demain au plus tard.

La plus grande prudence est demandée aux usagers de la route pendant cette période aux abords de ces travaux.

► Inscriptions ouvertes au Conservatoire artistique

Les trois jours de rencontre parents/professeurs en vue de finaliser l'inscription de près de 1 700 élèves ont débuté, hier matin, dans les espaces du conservatoire artistique, à l'entrée de la vallée de Tipaerui.

Après deux premières heures intenses consacrées pour plus de 300 parents à la recherche des horaires dans plusieurs disciplines pour leurs enfants, le flux d'accueil est devenu plus régulier tout au long de la journée, jusqu'à 18 heures.

Le Conservatoire artistique de Polynésie française propose plusieurs nouveautés cette année : un cours de soutien à l'expression en langue tahitienne en vue de préparer les arts oratoires, un cursus complet de jazz, un big band de musiques actuelles (rock, blues, divers).

L'ouverture d'une classe de *street dance* (hip-hop et vogueing, un style de danse urbaine né dans les années 1970 dans les clubs gays) est également à l'ordre du jour, comme la création d'ateliers de coaching destinés aux musiciens du *fenua*.

Aujourd'hui et demain, de 13 à 18 heures, seront également consacrées à l'accueil et l'inscription des élèves dans les départements d'arts traditionnels, d'arts classiques, d'arts dramatiques et d'arts plastiques.

La reprise des cours débutera lundi prochain.



Photo : Jempy Hunter

L'ancien haut-commissariat se refait une beauté

Fin des opérations de démolition dans les anciens locaux du haussariat, avenue Pouvana'a-a-Oopa. Intérieur et extérieur vont subir une rénovation complète. 515 m² de bureaux, représentant 40 postes de travail, seront livrés en janvier 2015. Ils accueilleront les subdivisions administratives des Australes, Tuamotu-Gambier et des Îles du Vent au premier étage, et la direction de l'ingénierie publique au rez-de-chaussée. Coût de l'opération, réalisée par une douzaine d'entreprises locales, un peu moins de 120 millions de Fcfp.

> Le chiffre

-20

C'est, en pourcentage, la baisse des décès par accident de la route depuis le début de l'année par rapport à la même période en 2013.

P. 15

> La phrase

"Bien évidemment, une nullité de la mise en examen sera présentée dans les jours qui viennent."

M^e François Quinquis, sur la mise en examen de Gaston Flosse dans l'affaire du financement de l'hôpital de Taone.

P. 14

Signé HGP



L'INSOLITE

Un retraité s'est vu refuser un remboursement par son assurance le croyant mort

"J'ai reçu une lettre le 8 juillet de la sécurité sociale des professions indépendantes me disant que le remboursement était impossible, au motif de décès au 4 janvier 2010", a expliqué Jean-Marie Sevrain, en confirmant une information parue dans le quotidien *Vosges matin*.

Le retraité, qui réside dans les Vosges, s'était rendu deux jours plus tôt chez son médecin généraliste pour une prescription de médicaments contre son diabète, "tel que je le fais depuis des années tous les trois mois", a-t-il précisé. "Sur le coup, quand on reçoit ce courrier, on se demande si on rêve. Après, avec ma femme, on en a rigolé...", a-t-il assuré, alors que le montant de la consultation à rembourser était de 23 euros. "Ce qui est exceptionnel, c'est que je suis censé être mort, mais le courrier indique que j'ai quand même une possibilité de recours! Et quand j'ai appelé l'organisme, la Ram, on m'a dit: Prouvez que vous êtes M. Sevrain!", a-t-il encore raconté.

Il a fallu que son médecin traitant certifie qu'il était bien vivant pour sortir de cet imbroglio. D'après le sexagénaire, la sécurité sociale professionnelle a d'abord pensé à un dysfonctionnement de sa carte vitale, avant de découvrir l'origine de l'incident: son généraliste avait racheté son cabinet à un ancien médecin, qui était, lui, décédé le 4 janvier 2010.